CHSCT d'Établissement Rapport de la visite du site de Saint-Nazaire réalisée le lundi 13 juin 2022 (9 h – 17 h 00)

(Visite conjointe avec le CHSCT spécial de Saint-Nazaire, organisée par le CHSCT d'Établissement)

Décision de visite : prise en réunion de CHSCT d'Établissement du 14 juin 2021

Composition de la délégation : en réunion de CHSCT d'Établissement le 6 décembre 2021

Périmètre de la visite : regroupement Heinlex/Gavy

Structure visitée : site Heinlex (IUT) et Gavy (Polytech) et visite de la halle génie chimique (Bâtiment 5)

Responsables: M. Antony FEDELE-BENOIT - Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Saint-

Nazaire et M. **Philippe DÉPINCÉ** – Directeur de Polytech Nantes

<u>1 – Composition de la délégation :</u>

- Représentants des personnels au CHSCT d'Établissement: monsieur BESSEAU (SNPTES), monsieur LOUARN (SGEN-CFDT, secrétaire du CHSCT d'Établissement) et monsieur POUPET (CGT)
- Représentants des personnels au CHSCT spécial de Saint-Nazaire: monsieur BRENELIÈRE, (SGEN-CFDT, secrétaire du CHSCT spécial), monsieur DECHANDOL (SNPTES)
- Membres représentant l'Administration: monsieur Jean-Louis KEROUANTON (VP Immobilier durable), représentant la Présidente, monsieur Antony FEDELE-BENOIT (directeur de l'IUT et président du CHSCT spécial)

Autres participants :

- o Dr. Anne-Sophie ADDOU médecin de prévention de Nantes Université
- o Mme Anne-Marie BAPTISTA secrétaire générale de l'IUT de Saint-Nazaire
- Mme Hélène BRIN directrice de la DDSPS
- Mme Soizic HUCHET-DU-GUERMEUR directrice de la DPIL
- Mme Laure LIMOU-LERAYS, chargée d'opération au sein de la DPIL
- Mme Marie-José MOYA HERNANDEZ, conseillère de prévention

2 – Éléments de contexte

La visite a été proposée en CHSCT d'Etablissement par les représentants du personnel, suite aux inquiétudes exprimées par des agents de l'IUT et de Polytech concernant le regroupement des départements d'enseignement de ces deux composantes, du site de Gavy vers le site d'Heinlex (IUT de Saint-Nazaire). Par ailleurs, un questionnaire anonyme a été adressé à l'ensemble des agents en juin 2022, avant la visite, qui confirme à travers les réponses les points d'inquiétude. Depuis deux ans, autour de ce projet de rapprochement que les agents ne rejettent pas sur le fond, ils y voient néanmoins un double problème : structurel, d'abord, car le projet est jugé par beaucoup comme une opération programmée « au chaussepied », avec une surface utile très inférieure à la surface cumulée des anciennes implantations (Gavy et Heinlex), mais aussi un problème conjoncturel, ensuite, puisque comme le font remarquer les rapport des précédentes visites du CHSCT spécial, un certain nombre de salles sont jugées dangereuses, voire inutilisables, suite à diverses dégradations liées à la vétusté des locaux (salle de travaux pratiques dans la halle génie chimique, par exemple). Enfin, au quotidien, les agents doivent gérer les fuites d'eau récurrentes et plusieurs bâtiments n'offrant pas des conditions d'isolation thermique satisfaisantes, c'est-à-dire respectueuses de la

santé des personnels.

3 - Réunions préparatoires

Deux réunions préparatoires ont été organisées par la DDSPS.

Réunion préparatoire 1, le 3 mars de 11h à 12h - relevé de conclusions en annexe

<u>Présents</u>: Anne-Marie BAPTISTA, François BESSEAU, Roland BRENELIÈRE, Hélène BRIN, Emmanuel DECHANDOL, Olivier GABORIT (directeur adjoint de la DPIL), Guy LOUARN, Marie-José MOYA, Marine REY (chargée du CHSCT et de missions transversales, DDSPS)

Cette première réunion a permis dans un premier temps de préciser le périmètre de la visite, d'établir la liste des documents consultables en amont de la visite par le comité, et de définir un premier planning.

<u>Objet de la visite</u>: impact du regroupement Heinlex/Gavy en termes de répartition des espaces (bureaux, salles de TP, stockage matériel, etc.) et visite de la halle génie chimique (suggestion faite par l'IUT).

Les documents demandés :

- DUER,
- Fiches RSST,
- Envoi d'un questionnaire préalable aux personnels,
- Rapport de la visite de la halle génie chimique, effectuée par le CHSCT spécial de Saint-Nazaire (le 25 mars 2021),
 - Document précisant le projet immobilier de regroupement.

Réunion préparatoire 2, le 11 mai de 14h à 16h - relevé de conclusions en annexe

<u>Présents</u>: Anne-Sophie ADDOU, Anne-Marie BAPTISTA, François BESSEAU, Roland BRENELIÈRE, Hélène BRIN, Bénédicte COMBE (responsable du service construction de la DPIL), Emmanuel DECHANDOL, Soizic HUCHET, Marie-José MOYA-HERNANDEZ, Jean-Louis KEROUANTON, Laure LIMOU-LERAYS, François POUPET, Marine REY

- <u>Point 1</u> Présentation détaillé des projets immobiliers sur le campus de Saint-Nazaire par la DPIL, avec un focus particulier sur la construction du nouveau bâtiment et la rénovation des bâtiments 7 et 8.
- <u>Point 2</u> Le programme de visite est acté et un courrier sera adressé par la DDSPS à l'ensemble des personnels concernés avec la date et le programme de la visite.
- <u>Point 3 -</u> Élaboration du questionnaire qui sera envoyé en amont aux personnels, en définissant les questions liées à l'objet de la visite.

4 – Points relevés à partir de l'étude du dossier :

Le programme d'investissement sur le projet universitaire nazairien est important (20 M€), dont une part significative est ciblée sur le « regroupement Heinlex » (autour de 75 % du budget). On y retrouve une partie réhabilitation, rénovation des toitures des bâtiments 8 et 9, et la réalisation d'un nouveau bâtiment contenant la bibliothèque universitaire (commune IUT/Polytech), des salles de TD et TP pour l'enseignement (plutôt ciblées départements Génie civil (GC) et Énergie Électrique (EE) de Polytech) et l'implantation du service informatique de site.

Le nombre de signalements dans le Registre Santé et Sécurité au Travail (registre SST) est particulièrement faible, au regard des risques identifiés dans les DUER. Cependant, le questionnaire anonyme adressé aux agents en juin 2022 fait apparaître plusieurs accidents dans les escaliers, parfois mal éclairés, des accidents de trajets (voiture et vélo), et des troubles du dos, cervicales et de la vue, identifiés par l'agent comme liés au travail sur écran en continu et une installation peu ergonomique. Qui plus est, sur 81 répondants au questionnaire anonyme à la question « Des éléments matériels dans vos locaux vous font-ils craindre des problèmes de sécurité ? », 33 % répondent « Oui » ou « incertain » (18 et 9 réponses respectivement). Seulement 7 répondants indiquent avoir évoqué cette crainte dans les registres SST. Plus d'un tiers des 81 répondants à la question précédente ne connaissent pas l'existence du DUER.

Concernant plus spécifiquement le regroupement Gavy-Heinlex, le questionnaire confirme qu'une partie des agents reste extrêmement inquiète, malgré les opérations de communication des différentes directions (IUT, DPIL et Polytech). Le questionnaire anonyme fait apparaître que 25 % des répondants (sur 87 réponses) reconnaissent être « inquiets » voire « très inquiets » de l'opération à venir. Toujours sur les 87 réponses, 28 % s'estiment « très mal » ou « mal informés ». 11 d'entre eux estiment n'avoir aucune information sur les opérations en cours. Enfin, près de 2 agents sur 3 (55 répondants) estiment que le regroupement Gavy-Heinlex va changer « profondément » (47 %) à « modérément » (16 %) leur quotidien et leurs conditions de travail.

27 agents ont profité de la question ouverte dans la partie « regroupement Gavy-Heinlex » du questionnaire pour s'exprimer par écrit (à la question « *Avez-vous des commentaires ? »*. On y relève les sources d'inquiétudes suivantes :

Concernant la communication au sein des unités de travail :

- On est informé sur les travaux, on est informé sur le rapprochement, mais dans le détail, on ne sait pas trop bien à quoi s'attendre (Fusions de postes ? Mutualisations ?....).
- > On a été consulté pour l'aménagement des bâtiments régulièrement. Forcément il va y avoir beaucoup de changement puisqu'il y aura plus d'étudiants et d'enseignants.
- > Peu d'informations concrètes sur l'avenir proche... tout a été pensé pour la composante Polytech.

Craintes liées à la vétusté de certains locaux :

- > De base, ce rapprochement est pour moi une bonne chose. Ceci étant, pour ma discipline, ce rapprochement va se faire dans des locaux usés, vétustes, insalubres sans perspectives de résolution des problèmes majeurs... il est donc évident que ce rapprochement va accélérer les dégradations actuelles.
- Déménagement dans un bâtiment amianté et qui a des problèmes d'étanchéité en toiture (il n'est pas prévu de faire la réfection de ces toitures...).
- Mon activité n'a pas été représentée dans les groupes de travail ... J'avais signalé un manque de bureau qui n'a pas été entendu à l'époque. Cela va fortement changer en qualité de concentration et d'environnement de travail pour plusieurs personnes car les bureaux doubles ou open space seront favorisés alors que nous avions des bureaux individuels.
- Les espaces manquent déjà, cela va s'aggraver et va contraindre à trouver d'autres solutions.
- Les locaux prévus ne seront pas adaptés au déménagement de Gavy, je suis très anxieuse par rapport à cette situation et les changements organisationnels que cela va engendrer et s'ajouter à la réforme du BUT.
- ➤ Je pense que cela va engendrer beaucoup de tensions sur l'occupation des salles pour les enseignements. Il y a déjà pas mal de soucis actuellement.
- Nous aurons plus de difficultés à faire les emplois du temps car très peu de surfaces construites donc moins de cohérence pédagogique. Des bureaux plus petits et plus partagés : moins de confidentialité, moins de tranquillité.

- Les bâtiments construits seront-ils suffisamment grands pour accueillir les étudiants de Gavy alors que notre réforme BUT nous impose l'accueil d'une troisième année dans nos locaux ?
- Ce rapprochement était logique dans un but de mutualiser les moyens. Mais il sera catastrophique pour Polytech qui disparaitra au profit de l'IUT dans des bâtiments dont la taille n'est pas adaptée à l'école. De plus, le bâtiment actuel aurait pu servir à une grande ambition pour Polytech.
- Il faudra faire très attention à bien accueillir nos collègues ... qui n'ont aucune responsabilité dans ce qu'on nous impose à tous. Il est déjà acté que : (i)- les locaux (surface et nombre) ne seront pas suffisants, (ii) la qualité/condition de travail va s'en ressentir : plus d'amplitude horaire, plus de rigidité, moins de flexibilité.
- Le site actuel ne peut pas absorber Gavy. Il semble que les moyens ne suivront pas. Il n'y a vraisemblablement pas d'agrandissement du RU prévu par exemple alors qu'il est déjà engorgé actuellement. Cette situation d'engorgement cause déjà des tensions entre les départements d'Heinlex concernant l'organisation des cours.
- Mutualiser des locaux (bureaux, salles de TD, TP) dont nous manquons déjà cruellement ne me parait pas réaliste. A ma connaissance le projet de rapprochement ne répond pas aux attentes exprimées par les équipes pédagogiques des 2 entités.
- > Je suis heureux que nous puissions accueillir nos collègues de Gavy dans notre département pour avoir une meilleure convergence de pratique et de mettre en oeuvre un travail de filière concrète même si en contrepartie nous serons plus nombreux dans nos bureaux.

<u>Craintes en lien avec le stationnement, la restauration :</u>

- Les conditionnements de stationnement (beaucoup d'étudiants/personnels en plus ; peu de stationnement réellement créés).
- > Accès au CROUS Heinlex surpeuplé et distant : repas du midi au bureau.
- Pas de solution trouvée pour permettre le passage de tous les étudiants au RU le midi, comment dès lors va-t-on faire lorsque les étudiants de Gavy seront sur le site ?

Craintes sur la pédagogie :

- Le projet tel qu'il est négocié n'est pas réaliste. Nous n'avons pas la capacité physique d'accueil. Si l'idée est de compenser avec du télétravail, nous signerions là l'arrêt de mort de notre composante.
- Le passage DUT --> BUT de 2 à 3 ans ne semble pas avoir été clairement anticipé rendant le fonctionnement incertain et les "solutions" évoquées (salles sites mutualisées laissant présager d'éventuels cours consécutifs à un bout puis à un autre du site d'enseignement, allongement des plages de travail classiques,...) pourraient avoir pour conséquence des dégradations des conditions de travail quand bien même les locaux seraient plus "agréables"...
- Regroupement avec assez de salles et bureau ? NON. Ce n'est pas une raison pour nous faire faire de l'enseignement au rabais.

Craintes sur les conditions de travail :

- Le rapprochement va me demander un travail conséquent de préparation et d'anticipation tout en devant assurer le bon fonctionnement des TP.
- > J'ai prévu mon départ à la retraite avant pour éviter ce changement.
- Le rapprochement pourrait être positif en soi, mais les conditions qui ne sont pas réunies. ... alors il n'y a rien de réjouissant à attendre de ce rapprochement.
- > On parle de mutualisation des locaux, des matériels et bien sûr des personnels. C'est certainement très bien, mais cette mutualisation va mettre un certain temps avant de trouver son rythme. Durant ce laps de temps et devant le manque de personnels, il risque d'y avoir des personnels à bout de souffle.

ou encore:

« Problèmes de stationnement et d'occupation des salles à venir... RU inadapté pour autant d'étudiants.... Fuites importantes dans le bâtiment... revenez en septembre faire la visite quand tous nos étudiants sont présents et non pas en stage.... »

5 - Organisation de la visite

La visite s'est déroulée conformément au planning transmis aux agents par le courrier de la Présidente de l'Université;

- √ 9h : rencontre des membres de la visite avec la hiérarchie et les acteurs de la prévention
- ✓ 9h30-11h : rencontre avec les groupes utilisateurs
- ✓ 11h : entretiens individuels
- ✓ Visite des bâtiments 7, 8, 9, 1A, 1B et site d'implantation du nouveau bâtiment
- ✓ Visite de la halle de génie chimique (bâtiment 5 de l'IUT)
- ✓ 14h-15h30 : visite de Gavy
- ✓ 15h30 : entretiens individuels (sur le site de Gavy)

5.1 – Rencontre des membres des groupes utilisateurs

La délégation, en présence de Dr. Anne-Sophie ADDOU, Mme Anne-Marie BAPTISTA, Mme Hélène BRIN, Mme Soizic HUCHET-DU-GUERMEUR, Mme Laure LIMOU-LERAYS et Mme Marie-José MOYA HERNANDEZ, rencontre les membres des groupes utilisateurs à partir 9h30.

Les groupes utilisateurs sont les personnels de l'IUT et de Polytech impliqués par filières dans les réunions avec Bouygues pour définir au mieux les agencements des salles du nouveau bâtiment. À noter que les usagers des bâtiments 7 et 8 ainsi que du nouveau bâtiment n'étaient pas conviés à cet échange (seulement les membres des groupes utilisateurs). De ces groupes utilisateurs, 5 agents étaient présents, dont la conseillère de prévention et la secrétaire générale. Cet échange a permis de préciser l'objet de la visite, de faire le point sur diverses actualités, comme la gestion de la crise Covid, les problèmes d'infiltration d'eau dans le bâtiment 1A, les craintes que les réparations liées aux récentes interventions ne soient pas durables, la restauration universitaire (partagée avec d'autres écoles comme l'IFSI).

Concernant plus précisément le périmètre de la visite, les 3 agents n'ont clairement pas souhaité s'exprimer. Les représentants de personnel avaient été informés sur le fait que de nombreux agents ne souhaitaient pas participer à la réunion en présence de leur hiérarchie. Ces agents ont alors fait le choix de s'exprimer à travers le questionnaire envoyé au préalable, préservant ainsi leur anonymat. Enfin, dans la forme, la communication email renvoyait vers une pièce jointe qui n'a sans doute pas été ouverte. Une relance dans les derniers jours eût été souhaitable, au-delà des difficultés habituelles à mobiliser les personnels sur ce type d'enjeux.

5.2 - Entretiens individuels

Un agent (F) a souhaité rencontrer la délégation. Le dialogue constructif a permis de mettre en évidence que l'information sur les registres SST et DGI, sur les représentants de personnel, sur la manière de faire remonter des informations concernant les questions d'hygiène et sécurité, de santé, voire de conditions de travail, n'était pas claire ni formalisée (ce qui est loin d'être une situation isolée). Lors de cet entretien, l'intervention et le rôle de la médecine de prévention, de la conseillère et des assistants de prévention, et des représentants du personnel ont été discutés. Il a été convenu qu'une information sur ces points devait être et

serait travaillée et communiquée, de manière pérenne (procédure d'alerte, liste de contact, affichage dans les salles...). En particulier, les questions « par qui ? », « quand ? » et « où ? » devront être formalisées.

À signaler que plusieurs représentants des personnels (commission des personnels administratifs et techniques (CPAT) de l'IUT), étaient prêts à rencontrer la délégation, mais l'information sur la composition complète de la délégation étant arrivée tard, ces agents ont préféré annuler leur participation à ce temps d'échange pour travailler sur le questionnaire anonyme.

5.3 - Visite des bâtiments 1A, 1B, 5, 8 et site du futur bâtiment 22 dit Heinleix

La délégation, complétée des autres membres, visite les locaux à partir de 11h30.

Cette visite nous a amené à confirmer les constats sur ces bâtiments déjà exprimés dans les rapports du CHSCT de site du 25 mars 2021 et 3 mars 2022 (*cf.* documents en annexes : (a) Rapport de la visite des bâtiments 9 et 5 du 25 mars 2021 et (b) Rapport de la visite des bâtiments 1A et 1B du 3 mars 2022).

Nous tenons de plus à exprimer notre vive inquiétude sur l'état de la halle Génie Chimique (bâtiment 5): les infiltrations d'eau non résolues, la saleté et l'absence de maintenance, le fait qu'il n'y ait pas de chauffage adapté et non bruyant, notamment, sont autant d'éléments qu'il convient de prendre en compte de manière urgente, et sur lesquels nous alertons solennellement la Présidence car, réunis, ils participent à une dégradation qui pourrait être source de danger, tant sur le plan matériel que psychologique. Nous rappelons que la sécurité, l'hygiène, l'état des locaux, relèvent pleinement de la responsabilité de l'employeur, et que la situation problématique constatée à maintes reprises dans cette halle ne semble pas avoir été réellement prise en compte ni résolue.

D'une manière plus générale, il ressort de l'analyse du questionnaire à la question « *Côtoyez-vous* l'insalubrité sur votre lieu de travail, odeurs, moisissures ... ? », sur 96 répondants, 63 % répondent « oui », dont 15 agents (16 %) évaluent le facteur de risque comme élevé. Seulement 27 agents sur les 96 (28 %) se considèrent comme « non concernés » ... De même, sur les 96 répondants, 54 d'entre eux (56 %) s'estiment confrontés à des changements de confort thermique, chaleur ou froid. 22 agents ont commenté leurs réponses, parmi lesquelles la question des infiltrations d'eau et de l'humidité revient de manière récurrente.

Enfin, lors de cette visite, plusieurs agents croisés dans les couloirs ont exprimé des craintes sur la future répartition des personnels dans les bureaux.

5.4 – Visite des laboratoires des départements de Polytech (Énergie Électrique (EE) et Génie des Procédés et Bioprocédés (GPB)) sur le site de Gavy

Dans cette visite, la délégation est accompagnée par Sandrine GRATTIER (Technicienne de laboratoire Polytech Nantes) et Yann PELLOQUIN (Technicien Recherche & Formation (Électronique)). Il ressort de cette visite une forte inquiétude (et lassitude) des 2 agents vis-à-vis du déménagement. Le fait d'aller sur le site d'Heinlex n'est pas le problème en soi, voire au contraire la perspective de se rapprocher d'autres collègues partageant les mêmes activités semble vécue positivement. En revanche, le déménagement dans des locaux qui ne permettront pas d'accueillir une part importante des équipements dans lesquels ils ont investi de leur temps est une préoccupation forte. Rien que pour le département Énergie Électrique (EE) c'est probablement entre 30 et 50 % des équipements (dont certains sont très récents) qui ne trouveront pas leur place sur le site d'Heinlex. À ce jour, le département Génie des Procédés et Bioprocédés (GPB) a refusé de travailler dans la Halle technologique du Génie chimique (bâtiment 5), le considérant comme trop dangereux pour les étudiants.

5.5 – Remarques générales sur la prévention des risques (relatives aux 2 sites)

Risques électriques : une étude doit être réalisée sur la nécessité d'habiliter ou non les personnels

travaillant dans ces locaux avec le matériel électrique, vu lors de la visite (ED6127 de l'INRS). En particulier, Il serait intéressant de consulter le rapport du bureau de contrôle électrique qui passe annuellement et vérifier comment sont levées les observations. Des tableaux électriques sont ouverts et en libre accès au sein même des salles d'enseignement.

Risques chimiques : les bidons de récupération de produits chimiques sont sur rétention, ce qui est une bonne solution, mais il faut veiller à les séparer par classe de risques. Certains bidons sont stockés les uns audessus des autres de façon anarchique, ce qui n'est pas autorisé car potentiellement dangereux.

Il est important de noter clairement au fond des hottes à filtration (accueillant des activités de chimie) les composés chimiques qui peuvent y être manipulés en fonction de la nature des filtres et ainsi éviter que les utilisateurs puissent penser travailler en sécurité avec tous les produits chimiques. Des affiches sont posées à proximité de certains postes de travail sur le port des équipements de protection individuel, ce qui est une très bonne mesure qu'il conviendra de généraliser au fil du temps. Enfin, les produits chimiques doivent être classés par classes de risques : se référer au document de la DDSPS et à la note de l'INRS ED 6015.

5.6 - Entretiens individuels

Un agent (F) a souhaité rencontrer la délégation, tout en demandant la stricte confidentialité sur les échanges. Cette personne a traversé une période qu'elle qualifie de « burn out », suite à la surcharge de travail à laquelle elle a été confrontée. Elle a été fortement soutenue par les enseignants-chercheurs, ce qui lui a permis de reprendre son activité après un arrêt de travail. L'agent est dorénavant en lien avec le Dr. ADDOU.

6 - CONCLUSION de la visite

En premier lieu, concernant la concertation sur le projet, si des agents « choisis » ont bien été invités pour leur expertise aux différents « groupes utilisateurs », certains d'entre eux n'ont pas pour autant le sentiment d'avoir été réellement associés ni même avoir été entendus lors des choix et des décisions prises.

En particulier, aucune ou très peu de zones de stockage sur le site d'Heinleix ne sont prévues alors que l'arrivée de nouveaux matériels de travaux pratiques va accentuer le problème déjà existant de place, entraînant des manutentions régulières d'équipement lors de rotation de travaux pratiques.

Malgré des réunions d'information, de fortes inquiétudes persistent chez les agents (toutes catégories confondues) sur la gestion des salles de cours, de travaux pratiques, de projets, et une demande de simulation de planning des salles sur la base des nouvelles maquettes d'enseignements en vigueur à la rentrée 2024 doit être rapidement mise en place. Ces simulations permettront d'une part d'anticiper d'éventuelles difficultés redoutées par les agents, mais aussi de permettre le cas échéant la recherche de solutions. Dans le même ordre d'idée, les inquiétudes persistent concernant le partage de bureaux des personnels. Il conviendrait de clarifier les projets de regroupements par filière, de limiter la scission qui semble se créer entre les personnes en charge des décisions et celles qui devront travailler au quotidien dans un environnement subi. Il s'agit aussi de réduire autant que possible les risques psychosociaux et les tensions naissantes dans les équipes.

Le projet immobilier étant abouti et en phase de déploiement, le personnel va devoir composer avec et s'adapter. Les tensions dues au travail et à la proximité avec de nouveaux collègues (Heinleix et Gavy) sont déjà perceptibles et probablement inévitables dans les phases de changements et d'espace plus restreint. Pour accompagner le personnel, le site Heinlex va devoir renforcer ses services RH et la présence du service de santé.

Il convient ainsi de mettre en place sans tarder des réunions « filières », incluant les personnels administratifs, techniques et enseignants, afin de clarifier les attentes concernant le partage des compétences, en particulier des personnels BIATSS.

Enfin, le bâtiment 5 (halle technologique) est identifié comme dangereux, insalubre et inadapté. Des

problèmes d'Infiltration sont flagrants, le chauffage est inadapté (sonore), certains plafonds nécessitent d'être supportés par des étais, ce qui ne peut qu'inquiéter la délégation. Au-delà de mettre en sécurité le bâtiment, ou limiter son accès, il paraît urgent de prévoir *a minima* une réhabilitation ou une reconstruction des parties les plus anciennes. La situation des bâtiments 1A et 1B n'est pas sans présenter aussi des sources d'inquiétudes (infiltrations d'eau...).

PRÉCONISATIONS

1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL :
	Mettre en sécurité le bâtiment 5, ou en limiter ses accès. Faire un diagnostic sur le bâti et les risques d'effondrement des planchers (soutenu par des étais).
	Prévoir <i>a minima</i> une réhabilitation ou une reconstruction des parties les plus anciennes et résoudre les problèmes de chauffage et d'insalubrité.
	Prévenir les dégradations annoncées des bâtiments 1A et 1B (infiltrations d'eau).
2	RISQUES PSYCHO SOCIAUX
	Poursuivre la concertation en présentiel avec l'ensemble du personnel et par filière (personnels technique, administratif, enseignant), en ciblant précisément les points générateurs d'inquiétudes et de stress : répartition du personnel dans les bureaux, plage de présence sur site, planning d'occupation des salles, partage des compétences des personnels BIATSS
	Mettre en place des simulations d'emploi du temps sur la base des maquettes prévues pour la rentrée 2024, et prévoir des restitutions vers les personnels enseignants et techniques.
	Travailler sur une communication plus pérenne concernant la présence du service de santé sur site, le rôle des représentants des personnels, le registre SST et plus généralement sur la façon de faire remonter les problèmes de sécurité, de santé et de mal-être.
	Assurer des moyens suffisants en matière de ressources humaines, prévention et médecine du travail sur le site Heinlex afin d'accompagner au mieux le personnel dans la phase de changement.
	FONCTIONNEMENT
3	Zone de stockage : Élaborer un plan d'extension afin de créer les zones de stockage en fonction des risques et des matériels à stocker (matériel informatique déclassé ou non; matériel de travaux pratiques afin de libérer les salles pour de nouvelles séquences d'enseignement, réserve de matériels divers, consommables, limiter les déplacements de matériels fragiles et lourds, limiter l'encombrement des circulations et le stockage en hauteur.
4	RISQUES ÉLECTRIQUES ET CHIMIQUES
	Poursuivre le travail déjà bien engagé concernant la sécurité électrique et chimique :
	Habiliter le personnel travaillant avec du matériel électrique.
	 Vérifier la règlementation concernant les tableaux électriques ouverts dans les salles de cours, situées dans des locaux classés ERP.
	 Séparer les déchets chimiques qui sont sur bac de rétention par classe de risques.
	Ranger les bidons de produits chimiques usagés, proscrire l'empilage vertical.

	 Indiquer au fond des hottes à filtration la nature des filtres utilisées, et donc des molécules qui peuvent y être manipulées sans risque (salle de TP). Les filtres ne sont pas universels, il est donc important de rappeler sur chaque hotte quelles molécules seront efficacement retenues).
	 Stocker les produits chimiques en respectant la note de l'INRS (ED 6015) et les règles de stockage établies par la DDSPS (se référer au document de la DDSPS)
	 Poursuivre l'affichage réalisé sur certains postes de travail sur le port des équipements de protection individuelle et les risques.
5	

Nom du rapporteur lors du CHSCT d'Etablissement le 10 octobre 2022 : Guy LOUARN

Nom du rapporteur lors du CHSCT spécial de Saint-Nazaire le 10 novembre 2022 : Roland BRENELIÈRE

Signatures :